

Aide à l'immobilier d'entreprise

Le dispositif financier d'aide à l'immobilier d'entreprise est en cours de modification.



En effet, la Région Occitanie, co-financeur, est actuellement en train de redéfinir les critères associés.

Dans ce cadre, nous ne pouvons pas réceptionner de nouveaux dossiers. Nous vous ferons part très prochainement

du nouveau règlement.